

Jean-Marie Leygonie à M. le maire  
Fleurieux sur l'Arbresle le 25 avril 2023

Diogène,

Lors de la commission urbanisme du 19 avril, j'ai découvert une demande de permis de construire pour un projet immobilier en face de mon domicile. En transformant une parcelle de 1 495 m<sup>2</sup>, occupée par une maison et un studio, en huit lots individuels et seize places de parking, ce programme parvient à associer une emprise au sol maximale, une création de logements supplémentaires limitée, sans un m<sup>2</sup> de jardin ou de terrasse pour la plupart. Un compte-rendu du conseil municipal indique que tu as signé une DIA pour ce terrain en juillet 2022. Une recherche sur le statut juridique du promoteur mentionné sur le panneau de la DP m'apprend qu'il s'agit d'une société (DP DB Immobilier) dirigée par ton neveu. Quand je t'ai interrogé, lors de notre conseil municipal d'hier, tu as décliné toute responsabilité, affirmant que tu ne t'occupais jamais d'urbanisme, que ton neveu n'était qu'un protagoniste de l'affaire parmi d'autres, qu'il n'y avait aucune dissimulation quant à son rôle puisque « tout le monde était au courant ». Chacun jugera de ta sincérité. Je pense, pour ma part, qu'un élu ne doit pas soutenir les intérêts de ses proches ou alors, si les circonstances l'y obligent, dans la transparence. Entre les deux, tu as choisi la zone grise du mensonge par omission et de la communication occulte. Tolérée par la loi, peut-être, mais indigne.

Le minimum de confiance pour travailler ensemble malgré notre opposition s'avérant illusoire, je te présente ma démission d'adjoint et de conseiller municipal.

Je profite de l'occasion pour te dire que tu es un mauvais maire. Tu ne portes aucune ambition, ni aucun programme pour la commune. Tu ne passes que quelques heures par semaine en mairie pour le minimum administratif. Ton bureau est désaffecté, store baissé, table encombrée de documents périmés, tiroirs vides, armoires garnies de vieux classeurs. Tu découvres les délibérations municipales au moment où tu les fais voter. La CCPA, où tu nous représentes d'une manière notoirement peu flatteuse, propose des dispositifs pour développer notre territoire. Tu ne les connais pas. Tu ne prépares pas tes réunions. Tu ne participes à aucune commission municipale. Tu ne tiens jamais de permanence. Tu ne rédiges aucun projet, aucune directive, aucun rapport. Tu ne réponds pas à ton courrier.

L'équipe municipale souffre de ton dilettantisme. Des agents partent, comme notre DGS, au point que notre service administratif a dû être renouvelé. Tes conseillers municipaux sont délaissés. Tu ne les sollicites que pour l'adoption de décisions réglementaires obligatoires en conseil municipal. Tes adjoints agissent de leur propre initiative sans objectif, ni contrôle. Tu les désavoues à la moindre critique. Quatre d'entre eux ont déjà démissionné, dont ta 1<sup>ère</sup> adjointe .

La seule décision significative de ton mandat aura été la première, celle de porter ton indemnité de maire au maximum légal.

Je quitte la mairie avec regret car j'ai été heureux de travailler avec ses élus et ses agents. Je reste à disposition le temps nécessaire à l'information de mon successeur et à celle de mes interlocuteurs en dehors de la mairie. Merci de m'indiquer dans quelles conditions effectuer cette transition.

Cordialement

